

Livre blanc : « Vers la fin de la *Car Policy* ? »

Paris, le 21 décembre 2023 –

Le développement du télétravail, les semaines de 4 jours, ou bien l'évolution des consciences au sujet de l'empreinte carbone exigent un changement de méthode dans la gestion des flottes automobiles. Faut-il continuer à établir une *Car Policy* ? Comment la faire évoluer pour gagner en efficacité ? Comment répondre aux évolutions de la société dans la politique de mobilité de l'entreprise ? Qu'est-ce qu'une « *Mobility Policy* » ? Quels en sont les avantages ?

Athlon s'est penché sur la question et a créé [un livre blanc](#) spécialement conçu pour les gestionnaires de flotte, mettant en lumière l'importance de repenser sa *Car Policy*.

La *Car Policy*, un outil nécessaire en entreprise ...

Afin de mieux organiser la gestion de leurs flottes automobiles, les entreprises peuvent mettre en place une « charte automobile » qui définit la politique de véhicule interne – ou *Car Policy*, souvent en fonction de leur taille et de leur flotte. Dans ces bonnes pratiques, on retrouve notamment les **critères d'éligibilité** pour ouvrir le droit à un véhicule, l'**usage des véhicules**, les **personnes à contacter** selon le besoin, les **actions à mener** sur les véhicules, les **responsabilités** des conducteurs et gestionnaires mais aussi des **informations sur les véhicules**. Des dispositions liées à la RSE peuvent y figurer, comme l'attribution d'un véhicule hybride ou électrique.

En regroupant dans un document unique toutes les réglementations et informations concernant la gestion de la flotte, la *Car Policy* permet de fixer un cadre clair sur l'utilisation des véhicules de l'entreprise. Elle permet aussi de définir les **coûts d'usage** (aussi appelés **Total Cost of Ownership - TCO**) des véhicules, ce qui permet de fixer le budget. La charte renforce la **transparence de l'entreprise** auprès de ses collaborateurs, ainsi que son **engagement RSE** en intégrant des véhicules propres.

En fonction de la taille de la flotte, l'élaboration d'une *Car Policy* fait intervenir plusieurs départements, touchant tous les niveaux de l'entreprise. Ce **processus collaboratif** illustre une **modernisation du management de l'entreprise**.

Parmi les services concernés, on retrouve notamment :

- Les **ressources humaines**, dans l'aide à la définition des catégories de véhicule en fonction des échelons hiérarchiques des collaborateurs, mais aussi dans l'attractivité des futurs talents ;
- La **direction financière**, dans le contrôle des coûts ;
- Les **services généraux**, dans l'optimisation du budget flotte, dans l'installation de borne de recharge ou dans l'évaluation de la sinistralité des véhicules ;
- Le **service RSE**, dans le calcul et la limitation des émissions de CO2, dans le cas où l'entreprise dispose d'un département spécifique à cette question.

... qu'il faut réviser régulièrement pour rester pertinent...

Traditionnellement, la *Car Policy* est revue une fois par an. Mais la crise du Covid et des semi-conducteurs, qui ont engendré des pénuries, le développement du télétravail, la hausse des coûts de l'énergie et plus globalement l'inflation, **motivent à repenser cette façon de faire**. Une **veille législative** est également **nécessaire** pour bénéficier d'avantages/bonus (ou éviter des taxes/malus) et ainsi compléter sa *Car Policy* en optimisant les dépenses.

Il semble donc nécessaire de **rester agile** pour réajuster son TCO. Une **révision par semestre** et non plus seulement annuelle permet d'ajuster le cap budgétaire, en cherchant par exemple les meilleures opportunités coûts/délais de livraison. Pour cela, **repenser l'attribution des véhicules**, par exemple, selon le besoin du collaborateur (distance travail/domicile) est un facteur aussi important que son positionnement hiérarchique.

Cette manière de procéder permet de **réévaluer les besoins de mobilité** de l'entreprise pour notamment **intégrer une offre de Location Moyenne Durée**, comme **Athlon Rent**, ou une offre comme **Athlon Abonnement**, qui peut permettre aux entreprises d'**essayer la motorisation électrique** avant de se tourner vers un contrat de **Location Longue Durée**. Ces solutions alternatives offrent plus de **flexibilité** et peuvent répondre aux besoins ponctuels de l'entreprise ou leur permettre d'appréhender plus sereinement les incertitudes de leur activité.

... et qu'il faut faire évoluer pour être en phase avec la société.

Par définition, la notion de *Car Policy* renvoie à la **voiture**, et plus spécifiquement à la **voiture individuelle**. Or, les **évolutions de la mobilité** – co-voiturage, transport en commun, usage du vélo, télétravail, etc. – questionnent cette prédominance.

Par conséquent, la politique de véhicule interne pourrait être étendue à la notion de mobilité interne : de la *Car Policy* à la **Mobility Policy**. Plus globale que son homologue, la *Mobility Policy* définit les réglementations et donne les informations liées à la mobilité dans son ensemble. Elle **complète la politique de véhicule interne**, sans la supprimer. Ainsi, y sont détaillés la politique de l'entreprise concernant l'attribution de véhicules tels que les vélos (électriques), le remboursement des abonnements de transports en commun etc.

Pour définir si cette évolution serait profitable pour l'entreprise, il est possible de **faire un état des lieux** permettant d'en identifier le besoin. A ce titre, Athlon a également réalisé un [livre blanc](#) appelé « Améliorer les performances de flotte grâce à l'audit », complémentaire à son livre blanc « Vers la fin de la **Car Policy** ? », qui **accompagne les entreprises dans l'identification de leviers** visant à optimiser les coûts de leurs flottes. Le **service Consulting d'Athlon** propose aussi aux clients désireux de **faire un audit** de les aider à mettre en place un plan d'action après avoir analysé ces leviers.

A propos d'Athlon

Athlon – Getting You There

Athlon est l'un des acteurs majeurs de la Location Longue Durée et de la gestion de flotte en Europe, gérant plus de 400 000 véhicules.

Depuis plus de 100 ans, Athlon propose les solutions de gestion de flotte et de mobilité les plus adaptées aux besoins de ses clients, de la société et de l'entreprise.

Basée aux Pays-Bas, la société est présente dans plus de 20 pays en Europe, directement ou par l'intermédiaire de partenaires privilégiés. Athlon est une filiale de Mercedes-Benz Mobility AG.

Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site internet [ici](#).

Retrouvez toute l'actualité Athlon sur nos réseaux sociaux :

